



Publication mail sans accord

Par **aliza**, le **14/06/2008** à **12:39**

bonjour,

une personne menace de publier un mail qui porterait atteinte à mon honneur et celui de ma famille. mon père est en effet un homme public, et ce mail, que j'ai écrit à un ami (qui me trahie ainsi), risquerait de lui causer du tort. est-ce que je dispose de moyens de protection ou de recours sachant qu'il s'agit d'une correspondance privé?